

Flexibilité des prix et rationnement

Sur un problème scientifique et didactique soulevé par le programme de première ES

Alain Beitone¹

Août 2012

Le programme de SES de première (entré en vigueur en septembre 2011²) comporte, dans la partie « Science économique », un item consacré à « La coordination par le marché ». L'emploi du terme « coordination » est évidemment décisif. Il s'agit d'examiner avec les élèves de quelle façon et dans quelles limites le marché est une procédure de coordination, c'est-à-dire de mise en cohérence de décisions individuelles prises de façon décentralisée et dont rien, a priori, ne peut laisser penser qu'elles sont spontanément compatibles entre elles³. Dans cette perspective le programme invite d'abord à une réflexion sur le concept de marché en insistant sur l'importance des institutions et des conventions et sur les limites des échanges marchands. Ensuite le programme propose l'étude du modèle du marché concurrentiel, puis l'étude des marchés imparfaitement concurrentiels, enfin l'étude des défaillances du marché. Comme on le voit, l'étude du marché parfaitement concurrentiel n'occupe qu'un quart du thème consacré à la coordination par le marché.

Dans les indications complémentaires relatives au marché concurrentiel, on trouve les précisions suivantes : « *On fera apparaître l'existence de situations de rationnement lorsque le prix est fixé, quelle qu'en soit la raison, à un autre niveau que celui qui équilibre le marché (files d'attente, réglementation des loyers, pénuries de places pour des rencontres sportives ou les spectacles, etc.)* ».

Le concept de « rationnement » figure d'ailleurs dans les notions que les élèves doivent s'approprier. A la lecture des manuels, on constate que cette question du rationnement a fait l'objet de fréquentes erreurs d'interprétation. De façon assez récurrente, les manuels assimilent le marché à la flexibilité des prix, puis introduisent la rigidité comme résultat de l'intervention de l'Etat et insistent sur les effets pervers de cette rigidité. Dans l'esprit des élèves on ancre donc l'idée que « marché = flexibilité des prix » et « Etat = rigidité des prix ». Cette approche est bien évidemment contestable dans la mesure où elle contribue à discréditer l'intervention économique de l'Etat⁴. Les indications complémentaires ont pourtant mis en garde contre la tentation d'assimiler rigidité des prix et intervention de l'Etat. En effet, sur les trois exemples donnés, un seul (la réglementation des loyers) relève de l'intervention publique, les deux autres (files d'attente et pénurie de place pour les concerts) relèvent d'activités privées. Mais, peut-être plus fondamentalement, cette approche qui assimile marché et flexibilité des prix, ne permet pas aux élèves de comprendre véritablement les mécanismes de marché. En effet, comme nous le verrons la viscosité des prix est endogène au marché. Il est rationnel pour les agents d'opter pour un certain degré de rigidité des prix.

¹ Professeur de sciences économiques et sociales au lycée Thiers (Marseille). alain.beitone@gmail.com

² BO spécial n°9 du 30 septembre 2010 <http://www.education.gouv.fr/cid53321/mene1019767a.html>

³ Evidemment le marché n'est que l'un des modes de coordination possible. Le programme étudie aussi d'autres modes de coordination qui relèvent soit des interactions sociales (sociologie des réseaux), soit de la décision politique (sociologie des politiques publiques).

⁴ On peut faire l'hypothèse raisonnable que les auteurs des manuels de SES ne sont pas massivement libertariens et qu'ils ne sont pas, dans leur majorité, hostiles à l'intervention économique de l'Etat. Cette présentation biaisée en défaveur de l'Etat ne s'explique donc pas par des raisons idéologiques.

Comprendre le fonctionnement du marché ce n'est donc pas seulement comprendre le modèle de flexibilité des prix, c'est aussi comprendre la viscosité des prix.

L'origine centrale des difficultés dans l'enseignement de ce point du programme doit être recherchée d'une part dans une compréhension insuffisante des mécanismes de marché, d'autre part dans la réticence à utiliser en classe le concept de « modèle » (pourtant au programme). Il y a donc à la fois une difficulté scientifique et une difficulté didactique dans le traitement de cette question.

1/ Ajustement par les prix et ajustement par les quantités : deux modèles alternatifs

Pour permettre aux élèves de s'approprier la problématique flexibilité/rationnement, il faut accepter de partir de modèles ou de types idéaux⁵. On peut donc construire deux modèles alternatifs qui ne prétendent pas décrire la réalité, mais qui constituent des schèmes d'intelligibilité de la réalité.

Le premier modèle est celui d'une parfaite flexibilité des prix, c'est l'un des modèles que le programme demande d'étudier. Dans un tel modèle, les prix s'ajustent immédiatement et parfaitement à toute variation de l'offre ou de la demande. Les échanges se réalisent donc tous à un prix d'équilibre qui assure l'égalité des quantités offertes et demandées⁶. Dans ce modèle il n'y a pas de rationnement dans la mesure où tous les agents qui acceptent de payer le prix du marché peuvent acquérir le bien et où tous les agents qui acceptent de vendre au prix du marché peuvent le faire. On dit que le prix d'équilibre « solde le marché » (il n'y a pas de quantité offerte ou de quantité demandée excédentaires à l'équilibre). Bien évidemment, le mécanisme de l'exclusion par les prix joue : les agents qui ne veulent pas ou ne peuvent pas payer le prix du marché n'ont pas accès au bien considéré⁷.

Ce modèle permet de comprendre un certain nombre de phénomènes⁸. Par exemple quand la croissance repart dans les pays émergents, il y a une tendance à la hausse des prix des matières premières ou encore, la sécheresse de cet été aux Etats-Unis provoque une hausse du prix des céréales. A l'inverse, la crise économique en Europe conduit à une réduction de la demande

⁵ Pour M. Weber, on construit un type idéal en « accentuant unilatéralement » les aspects d'un phénomène qui sont jugés pertinents compte tenu de l'étude que l'on souhaite conduire. L'objectif est de construire un « tableau de pensée homogène ».

⁶ Il importe de bien distinguer l'offre et la demande d'une part (représentées par les courbes d'offre et de demande) et les quantités offertes et demandées qui correspondent chacune à un point sur les courbes (respectivement d'offre et de demande). Le prix d'équilibre assure l'égalité des quantités offertes et demandées, pas l'égalité de l'offre et de la demande (les deux courbes ne sont pas confondues). Cette distinction est importante si l'on veut que les élèves s'approprient la différence entre les déplacements « le long de la courbe » (variation des quantités offertes en fonction du prix pour un niveau de l'offre) et déplacement « de la courbe » (changement de la place de la courbe dans le plan qui correspond à un changement des conditions de l'offre). La même distinction vaut évidemment pour la demande.

⁷ Il importe de souligner que l'utilisation d'un tel modèle comme schème d'intelligibilité n'interdit pas l'intervention de l'Etat. Rien n'interdit à l'Etat de considérer, par exemple, que pour tel ou tel bien tutélaire, il va rendre solvable la demande de ceux qui sont exclus par les prix (allocation logement, aide alimentaire attribuée par les CCAS). Des agents privés non marchands peuvent aussi intervenir dans le même sens (Restos du cœur, banque alimentaire, Secours catholique, etc.).

⁸ On passe ici du modèle à l'exemple. Bien évidemment les exemples n'ont qu'une fonction d'illustration puisque les marchés concrets sont beaucoup plus complexes que la stylisation proposée par le modèle. Par exemple, sur les marchés concrets les variations de l'offre et de la demande ne sont pas le seul facteur explicatif des variations de prix. Ces derniers dépendent aussi des comportements stratégiques des agents (spéculation par exemple) qui ne sont pas pris en compte dans le modèle de base que nous utilisons (en raison précisément de sa simplicité).

d'automobile des ménages (qui conservent plus longtemps les véhicules qu'ils possèdent) et à une pression à la baisse sur les prix (qui se manifestent notamment par des rabais consentis par les concessionnaires. Mais il ne permet pas de comprendre tous les phénomènes de marché.

L'autre modèle est celui qui considère que le prix est parfaitement rigide. Dans ce cas l'ajustement se fait par les quantités. Plus précisément, la quantité échangée est déterminée par le côté court du marché, l'autre côté étant rationné.

Soit un bien A dont le prix est parfaitement rigide. Supposons que les producteurs offrent à ce prix 10 000 unités du bien et que les demandeurs se proposent d'acquérir pour ce prix 12 000 unités de biens. L'offre représente alors le côté court du marché, 10 000 unités de biens vont être échangées et la demande est rationnée de 2000 unités de biens. Il existe divers dispositifs pour gérer ce rationnement. On peut tirer au sort les demandeurs qui seront satisfaits, on peut appliquer le principe « premier arrivé, premier servi » (file ou liste d'attente), on peut mettre en place un système de priorité (« les femmes et les enfants d'abord » ou tout autre critère). Cette situation d'ajustement par les quantités a fait l'objet d'analyses de la part des théoriciens des équilibres à prix fixes (ou équilibres avec rationnement). Ces auteurs qualifient de « chômage » keynésien une situation où, le taux de salaire étant rigide, l'ajustement entre l'offre et la demande de travail s'opère par les quantités : si l'offre de travail est supérieure à la demande de travail à ce taux de salaire, les chômeurs sont des offreurs de travail rationnés⁹. Cette perspective a aussi été utilisée par des économistes qui cherchaient à rendre compte du fonctionnement des économies de type soviétique. Pour l'économiste hongrois J. Kornai¹⁰, la situation de pénurie était la situation « normale » de ce type d'économie au sens où l'ajustement se fait par les quantités (files d'attente dans les magasins, stratégies des entreprises pour obtenir la livraison des consommations intermédiaires prévues par le plan, etc.).

On le voit les deux modèles (flexibilité parfaite ou rigidité parfaite) sont aussi « irréalistes »¹¹ l'un que l'autre, mais ils constituent l'un et l'autre des schèmes d'intelligibilité utiles pour la compréhension du réel. Après avoir présenté aux élèves ces deux modèles alternatifs, il convient d'insister sur le fait que les marchés concrets se trouvent tous, à des degrés et selon des modalités diverses, dans une situation de viscosité des prix. Les prix s'ajustent aux variations de l'offre et de la demande¹², mais ils le font avec lenteur, de sorte qu'à court terme les prix sont la plupart du temps rigides.

2/ La rigidité des prix, une situation normale (au sens de Durkheim).

Loin d'être liée à une situation exceptionnelle où l'intervention de l'Etat vient perturber les mécanismes du marché, la rigidité des prix est une situation très générale du fonctionnement des

⁹ E. Malinvaud (1980), **Réexamen de la théorie du chômage**, Calmann-Levy. On peut faire référence aussi aux travaux de R. Clower, A. Leijonhufvud, J. Drèze, J.P. Benassy, J. Stiglitz. Pour une revue d'un certain nombre de travaux sur le rationnement en économie de marché, on peut se reporter à l'article de C. Schwob (1991), *Flexibilité des prix et rationnement en économie de marché*, **Revue française d'économie**, n° 6-2, pp. 73-104.

¹⁰ J. Kornai (1984), **Socialisme et économie de la pénurie**, Economica

¹¹ Rappelons que tout modèle est par définition irréaliste et que c'est précisément pour cela que les modèles sont utiles.

¹² Par exemple, le prix des ordinateurs a considérablement baissé sous l'effet du progrès technique, des économies d'échelle et de la concurrence, de sorte que de très nombreux consommateurs ont aujourd'hui accès à des microprocesseurs et à des volumes de mémoire qui n'étaient accessibles, il y a 20 ou 30 ans, qu'à une minorité fortunée.

marchés. L'ajustement par les quantités est donc une situation « normale » d'interaction entre offreurs et demandeurs dans la vie courante. Quelques exemples simples peuvent permettre aux élèves de comprendre cela très facilement.

Imaginons que l'on annonce la mise en vente des places pour un concert d'un musicien très prisé (ou pour un match très attendu par les supporters) et que les tickets soient vendus (selon la formule consacrée) dans les lieux de vente habituels. Le nombre de places mises en vente dépend des capacités d'accueil du lieu du concert ou du match. On voit parfois les fans ou les supporters s'installer dans une file d'attente la veille du jour de l'ouverture de la vente et camper sur les trottoirs. Lorsque tous les billets sont vendus, ceux qui étaient trop loin dans la file d'attente sont rationnés. Une autre procédure d'allocation des places serait possible à travers la mise aux enchères (le prix serait alors flexible et se fixerait au niveau assurant l'égalité entre le nombre de places disponibles et le nombre de spectateurs). Mais cette procédure est beaucoup moins répandue et les prix sont généralement fixes¹³. L'allocation se fait donc par procédure de file d'attente, mais d'autres procédures sont possibles (par exemple on donne la priorité aux membres des clubs de supporters ou aux membres des clubs de fans)¹⁴.

Un autre exemple élémentaire concerne les séances de cinéma. Les prix (pour un cinéma donné à un moment donné) sont fixes¹⁵. Imaginons un film à très grand succès un samedi soir. La salle où il est projeté compte 800 places, une file d'attente de 1200 personnes se forme. Les 400 derniers seront rationnés. Inversement si un film de type « art et essai » est projeté dans une salle de 150 places et que seuls 50 spectateurs se présentent, dans ce cas c'est l'exploitant qui est rationné. Dans ces deux derniers cas, l'exploitant ne baisse pas le prix de la séance pour le film d'art et d'essai et n'augmente pas le prix du film à grand succès jusqu'au moment où les deux salles sont remplies. La raison est simple, il y a une faible substituabilité et le spectateur rationné du film d'action ne sera pas incité (même par un prix plus bas) à aller assister au film d'art et d'essai. De plus, la pratique de la mise aux enchères des places pour chaque séance de chaque film serait une procédure trop coûteuse (en temps, en énergie, en personnel). La rigidité du prix est donc la solution rationnelle. Les 400 spectateurs rationnés pour le film grand public se reporteront sur une autre séance et le film d'art et d'essai sera retiré de l'affiche la semaine suivante s'il attire trop peu de spectateurs¹⁶.

Il en va de même pour le prix des plats dans un restaurant. Si en cours de service le restaurateur constate qu'il y a une forte demande pour le saumon grillé et une faible demande pour la blanquette de veau, il ne modifie pas les prix relatifs de ces deux plats. Simplement à un moment donné les serveurs devront dire aux clients : « il n'y a plus de saumon, mais je vous recommande la blanquette une spécialité de notre chef ! ». Si la blanquette ne se vend pas, il faudra la jeter (ou la congeler et la resservir plus tard !). L'exemple des catalogues de vente par correspondance est lui aussi éclairant.

¹³ La flexibilité peut cependant se manifester si certains acheteurs revendent leur place au marché noir à un prix supérieur au prix officiel à des personnes dont le consentement à payer est plus élevé. C'est pourquoi, bien souvent, lors de la mise en vente officielle le nombre de billets vendus à chaque acheteur est limité.

¹⁴ Lors du concert de Madonna à l'Olympia en juillet 2012, la presse a fait état de vives critiques quant à la procédure d'attribution aux fans de la possibilité d'acheter un billet. Il fallait payer pour accéder au serveur, sans être certain d'y parvenir !

¹⁵ La tarification des places de cinéma est aussi un très bon exemple de la discrimination par les prix reposant sur les différences d'élasticité prix entre plusieurs catégories de demandeurs.

¹⁶ A l'inverse bien sûr, si un film dans lequel l'exploitant ne croyait pas attirer beaucoup de spectateurs, il sera maintenu à l'affiche, voire déplacé vers une salle plus grande. On est toujours dans l'ajustement par les quantités.

Les entreprises diffusent un catalogue dont les prix sont valables plusieurs mois. Cependant, il peut arriver que le stock soit épuisé et donc certains acheteurs sont rationnés¹⁷.

On reconnaît là bien sûr l'argument des « coûts de menu » développé par les nouveaux keynésiens (S. Fisher et G. Mankiw notamment). Les prix ne sont pas parfaitement flexibles parce que les acteurs économiques ont de « bonnes raisons » de les conserver rigides à long terme. L'une de ces raisons réside dans le fait que les changements de prix ont un coût qui est comparé au gain que l'on peut en attendre. Dans un grand nombre de cas, le calcul coût-avantage (qui prend aussi en compte le coût de l'information et les réactions du client aux variations de prix) conduit à laisser le prix inchangé. Ainsi, le boulanger n'ajuste pas quotidiennement le prix de la baguette en fonction des variations du prix mondial du blé.

Le caractère général de cette viscosité des prix a été notamment mis en évidence par une étude réalisée par des économistes de l'INSEE et de la Banque de France à partir des relevés de prix effectués pour le calcul de l'indice des prix à la consommation : « *La durée moyenne « pondérée » entre deux changements de prix est d'environ trois trimestres dans les secteurs couverts par la base de données (65 % de l'IPC). Il existe de fortes hétérogénéités entre les types de points de vente, et entre les secteurs : les prix dans le secteur des services changent plus rarement (en général, une fois par an) que les prix des produits manufacturés (en général, deux fois par an). Les prix des produits alimentaires (hors produits frais, non disponibles) et ceux de l'énergie (hors gaz de ville et électricité) sont plus flexibles* »¹⁸.

La viscosité des prix est donc une caractéristique intrinsèque des économies de marché et il serait dommageable de donner l'impression aux élèves que la rigidité est l'exception explicable seulement par l'intervention de l'Etat. Bien au contraire, **dans les interactions marchandes les plus courantes, les agents économiques se trouvent dans une situation où les prix sont rigides à court terme.**

Le grand intérêt du modèle avec prix parfaitement flexibles est de pouvoir définir par différence les situations de viscosité des prix et leurs effets par rapport à ce que L. Walras nommait « une situation hypothétique de concurrence parfaite ».

Encore faut-il prendre grand soin, quand on enseigne aux élèves des lycées, de bien distinguer les modèles et la réalité que ces modèles permettent de rendre intelligible¹⁹.

Mais il ne faut pas limiter l'analyse à l'idée d'une réalité « imparfaite » marquée par des rigidités, en laissant croire que l'idéal serait une situation de parfaite flexibilité des prix généralisée. En réalité, l'existence de rigidités est nécessaire au bon fonctionnement des économies de marché. Pour le dire autrement, une volatilité excessive des prix a toutes les chances de conduire à des prises de décision sous optimales des agents. On sait que c'est sur ce type de raisonnement que se fonde Maurice Allais pour critiquer la cotation en continu des actifs financiers et préconiser un retour à une cotation au fixing journalier. Pour Allais les variations de cours infra journalières au gré des ordres de vente et d'achat ne garantissent pas l'établissement d'un prix qui soit représentatif de la situation d'ensemble

¹⁷ Un certain degré de flexibilité des prix existe cependant, en fin de saison les entreprises de vente par correspondance consentent des rabais importants sur les biens qui se sont les moins vendus. Avec le recours à internet, la flexibilité des prix s'accroît.

¹⁸ L. Baudry et alii (2005), *La rigidité des prix en France : quelques enseignements des relevés de prix à la consommation*, *Economie et statistique*, n° 386 (p. 37)

<http://ces.univ-paris1.fr/membre/schubert/ES386B.pdf>

¹⁹ De même qu'il faut distinguer la carte et le territoire !

du marché et donne l'occasion aux agents les mieux informés et les plus réactifs de réaliser des opérations rémunératrices à des moments où les cours s'éloignent pour quelques heures, quelques minutes ou quelques secondes de leur prix d'équilibre fondamental.

Un autre exemple très éclairant est donné par le marché de l'électricité. Certaines crises de l'approvisionnement électrique (Californie 2000-2001) peuvent être considérées comme le résultat d'une volatilité excessive résultant de la libéralisation du marché de l'électricité. Comme l'indique F. Marty : « *la volatilité des cours, commune à l'ensemble des marchés de commodités, mais particulièrement prégnante dans les marchés électriques, constitue un réel frein à l'investissement des firmes. Elle brouille les signaux-prix (les investisseurs ignorent si les prix pourront se maintenir suffisamment longtemps à un niveau élevé pour couvrir les coûts) et en suscite des craintes d'interventions publiques, notamment sous la forme de plafonnement des prix. Une telle volatilité peut potentiellement décourager des investissements pourtant socialement nécessaires, notamment du fait de facteurs tenant à l'aversion au risque des agents économiques ou à l'imperfection des marchés financiers* »²⁰. L'idée essentielle est donc qu'une trop grande flexibilité des prix brouille les signaux-prix qui sont supposés transmettre aux agents des informations fiables pour servir de base à leurs prises de décisions. Le caractère fonctionnel des rigidités dans le fonctionnement des économies de marché a été souligné récemment par M. Amendola et J.L. Gaffard dans leur livre *Capitalisme et cohésion sociale*²¹. Pour sa part, J.L. Gaffard a présenté une réflexion stimulante dans un document de travail de l'OFCE : « *Non seulement, comme le soulignait Keynes, les rigidités de prix et de salaires, loin de constituer la cause des dépressions, sont un moyen de les enrayer en faisant face au risque de déflation de la dette, mais elles sont aussi susceptibles d'éviter des perturbations excessives pouvant conduire à des situations de crise. L'enjeu, en l'occurrence, est d'éviter une volatilité excessive des prix qui ne doit pas être confondue avec une flexibilité totale et instantanée garantissant d'avoir en permanence des prix optimaux. Cette volatilité est, en effet, un facteur de perturbation de la demande et d'une offre qui n'épouse pas systématiquement la demande comme le voudrait le modèle dominant. Si introduire la rigidité des prix peut apparaître comme une hypothèse ad hoc quand les agents sont dotés des capacités cognitives hors du commun, il ne devrait plus en être de même lorsque ces mêmes agents ont des capacités réduites, tout simplement parce que cette rigidité devient un moyen rationnel d'acquérir l'information pertinente. En réaction aux déséquilibres de marché, les prix sont susceptibles d'évoluer dans la mauvaise direction et d'avoir pour effet d'amplifier ces déséquilibres (Tobin 1993, Dreze 1997, Stiglitz 1999). Il devient, alors, rationnel pour les entreprises de fixer les prix le temps d'acquérir une information supplémentaire nécessaire pour les faire varier dans la bonne direction* »²².

J.L. Gaffard souligne ce faisant que l'imperfection de l'information joue un rôle décisif dans l'explication des rigidités des prix.

Conclusion : Au total, il importe de souligner que, dans l'étude des marchés, la science économique moderne accorde un rôle central à la question des rigidités nominales. C'est pourquoi le programme de SES fait mention des rigidités et des rationnements dans le cadre de l'étude des marchés concurrentiels. Dans le cadre du travail avec les élèves, il serait contre-productif d'identifier le marché à la parfaite flexibilité des prix et d'identifier la rigidité des prix à la seule intervention de l'Etat. L'étude des deux modèles polaires (parfaite flexibilité/parfaite rigidité) n'a de sens que pour éclairer une diversité de situations dans le fonctionnement des économies réelles où l'ajustement

²⁰ F. Marty (2007), *La sécurité de l'approvisionnement électrique*, **Revue de l'OFCE**, (p. 428) <http://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2007-2-page-421.htm#no3>

²¹ *Economica*, 2012

²² J.L. Gaffard (2012), *Crise de la théorie et crise de la politique économique : des modèles d'équilibre général stochastique aux modèles de dynamique hors de l'équilibre*, **Document de travail OFCE**, 2012-10, mars 2012 (pp. 10-11) <http://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/dtravail/WP2012-10.pdf>

par les prix et l'ajustement par les quantités sont en fait combinés. On est donc en présence d'une situation où une approche scientifique plus rigoureuse (car moins simpliste) loin de rendre les apprentissages plus difficiles pour les élèves les rend en réalité plus aisés, dans la mesure où le schème d'intelligibilité ainsi construit permet de rendre compte d'un grand nombre de situations réelles dont certaines très familières.

La rigidité des prix : un exemple d'intervention de l'Etat

L'intervention de l'Etat conduisant à une rigidité des prix est généralement connotée négativement. S'il est exact que la réglementation des prix peut conduire à une diminution du surplus global (« perte sèche »), les mesures visant à la rigidité des prix doivent être évaluées sur le long terme et de façon globale.

L'exemple de la loi Lang sur le prix unique du livre doit être étudié attentivement. Cette loi a été votée à l'unanimité par l'assemblée nationale. En 2009, Hervé Gaymard (député UMP) tire un bilan très positif de la loi :

« La loi du 10 août 1981, relative au prix unique du livre, reste pertinente, y compris à l'ère d'internet, et il serait imprudent de la réformer. C'est une véritable loi de développement, à la fois durable culturelle, économique et territoriale, dont le bilan est positif. (...) »

Trente ans ou presque après son adoption, il était indispensable de procéder à une évaluation comparative, exhaustive et objective, en évitant l'écueil de l'idéologie.

Force est de constater que son objectif principal, permettre l'égalité d'accès des citoyens au livre, a été satisfait.

Elle a permis de maintenir un réseau de diffusion et de distribution des livres diversifié sur l'ensemble du territoire, avec un réseau de plus de 3 500 librairies indépendantes, sans être un obstacle à la montée en puissance de nouveaux acteurs (grandes surfaces culturelles spécialisées et alimentaires, clubs de livres, ventes par internet), alors même que le prêt de livres dans les bibliothèques triplait dans la période.

Elle a permis la vitalité et la diversité de l'édition, avec notamment la création de nouvelles entreprises innovantes et réactives, indispensables au paysage éditorial français. Le marché du livre a progressé en moyenne de 3 % par an, le nombre d'exemplaires vendus a progressé de 50 % entre 1986 et 2007, 595 000 titres sont aujourd'hui disponibles.

Contrairement à une idée reçue, cette loi n'a pas eu d'effets inflationnistes.

L'évolution de l'indice global des prix du livre, disponible depuis 1990, est très instructive : hausse du prix relatif jusqu'en 1994, stabilité entre 1995 et 1999, baisse ininterrompue depuis 2000. Le livre a donc plutôt moins augmenté sur le long terme que les autres biens et services. Et il n'est pas plus cher en France qu'à l'étranger. Il n'y a donc pas de corrélation entre le régime des prix et le niveau des prix »²³.

Deux chercheurs du CEPREMAP tirent un bilan plus nuancé de la loi tout en soulignant qu'elle avait sa raison d'être au moment de son adoption, ils insistent sur le fait que, dans le cadre du développement du livre numérique, il convient d'amender la procédure (sans pour autant y

²³ H. Gaymard (2009), **Situation du livre. Evaluation de la loi relative au prix du livre et questions prospectives**, Rapport au ministre de la culture et de la communication, (pp. 14-15) http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/rapport_gaymard.pdf

renoncer). Ils expliquent par quel mécanisme économique (prix plafond et prix plancher) la loi Lang a exercé son influence sur le marché du livre :

« Le principe essentiel du prix unique du livre est une limitation de la concurrence entre détaillants au moyen de l'imposition par l'éditeur, titre par titre, d'un prix de vente minimal ainsi que d'un prix de vente maximal.

Le prix de vente minimal (prix plancher) vise deux objectifs. En premier lieu, il réduit considérablement la possibilité d'une concurrence en prix, incitant les détaillants à se faire concurrence sous la forme de services augmentant l'information et la gamme de choix proposées au lecteur potentiel. En second lieu, il vise à lutter contre les effets d'une concurrence asymétrique entre des détaillants, les libraires, qui proposeraient une vaste gamme de références, et d'autres, les grandes surfaces, qui ne proposeraient que les meilleures ventes à des prix cassés. Dans une telle situation, les libraires ne pourraient compenser les pertes faites sur la majorité des titres par les gains faits sur les titres les plus vendus, puisque ces derniers seraient vendus à prix réduits. Le prix unique du livre permet donc à l'éditeur, par l'intermédiaire du contrôle des marges, d'organiser un système de subventions croisées au niveau du libraire, la marge réalisée sur les meilleures ventes compensant les pertes faites sur le reste de l'offre.

Le prix unique incite ainsi les lecteurs potentiels à acheter en librairie (puisque'ils savent qu'ils ne pourront pas trouver le même titre moins cher ailleurs, et peuvent bénéficier des conseils du libraire) et l'ensemble des vendeurs de livres à proposer un assortiment plus large et des services associés au livre.

Réciproquement, le prix de vente maximal garantit qu'aucun détaillant ne peut profiter d'une situation de monopole pour augmenter le prix de vente des livres, assurant ainsi une uniformité des prix sur l'ensemble du territoire et une égalité géographique d'accès au livre »²⁴.

²⁴ M. Perona et J. Pouyet (2010), **Le prix unique du livre à l'heure du numérique**, Editions Rue d'Ulm, (pp. 32-33)